

Une particularité tout à fait remarquable de cette époque c'est le petit nombre d'électeurs que possédaient certains bourgs pourris de l'acte de réforme a fait disparaître. Le croiriez-vous, lecteurs ? dans la plupart des 56 bourgs qui se sont vus enlever la nomination de deux membres chaque, il n'y avait que 13, 11, 9, 8, 7 et 6 électeurs, ou plutôt il n'y en avait qu'un, le patron du bourg.

Presque tous les bourgs pourris, dit Roulin, étaient tellement infodés à leurs patrons, que l'on pourrait en citer 40, pour l'Angleterre seule, où, de mémoire d'homme, il n'y avait pas eu d'élection contestée. Il y en avait au moins 25 en Irlande qui étaient dans le même cas. Les propriétaires de ces bourgs les vendaient, les donnaient, les transmettaient à leurs héritiers.

Voulez-vous des chiffres ? En voici : William Henrick avait hérité du bourg de Bletchingly, acheté par son père, \$60,000 ; après en avoir usé et abusé pour obtenir des faveurs et surtout de bonnes places pour lui et pour ses proches, il le revendit environ \$350,000, en 1820.

Le bourg de Gatton fut acheté en 1795 au prix de \$600,000. Dans le bourg il y avait six maisons, et le droit électoral, dit toujours Roulin, n'appartenait qu'aux propriétaires des maisons qui les occupaient eux-mêmes. Le patron du bourg en louait cinq, s'en réservait une, et se trouvait ainsi le seul et unique électeur.

Il arriva une fois qu'un nommé Jennings se fit porter comme candidat à Gatton, et le scrutin fut demandé. Le résultat de ce scrutin fut :

M. Mark Wood, fils du propriétaire, unique électeur, Sir Mark
Wood 1 voix.
M. Jennings 0
Majorité en faveur M. Mark Wood . . . 1 voix.

Après cela, vous pourriez croire qu'il n'y a plus qu'à tirer l'échelle ? Eh bien, pas du tout. Il n'y avait pas que Gatton, il y avait Old Sarum, qui n'avait ni maisons ni habitants. On ne trouvait là que les ruines d'un ancien château ; ces ruines envoyaient deux membres en parlement.

Lord John Russell s'écriait à ce sujet : "Si un étranger venait voir comment cette sage et grande nation choisit ses représentants ne serait-il pas profondément surpris si on lui montrait un monticule de verdure en lui disant qu'il envoie deux représentants au parlement, ou si on le menait à une muraille de pierre, en lui disant qu'elle nomme aussi deux représentants, ou si on le faisait promener dans un parc sans vestige d'habitation, en lui disant que les arbres qu'il voit nomment encore deux représentants."

Je l'ai dit plus haut, les bourgs s'achetaient ou se transmettaient par héritage, ce qui a fait dire à M. Sheil : "Les sièges au parlement se vendent en plein vent, il s'est établi une sorte de bazar parlementaire pour la vente des franchises du peuple ; on a vu les bourgs figurer dans les contrats de mariage et servir de dot. Dans l'Orient, quand une Sultane se marie, il est d'usage de lui donner une province pour ses colliers, une autre pour ses bracelets, une autre pour sa ceinture ; sous notre système de représentation, nous ne serions pas étonnés de voir une femme à la mode recevoir Old Sarum pour ses épingles, et Gatton pour son douaire."

Mais, demanderez-vous, comment donc la Chambre des Communes était-elle alors composée ? Ecoutez, Lord Durham va vous l'apprendre :

"Une portion de la Chambre des Communes, disait-il en avril 1832, est nommée par les pairs, une deuxième par de grands propriétaires, une troisième par des agents d'affaires, qui ont acheté et revendent les bourgs à l'enclenché ; une quatrième doit son élection à de honteux moyens de corruption ; et quand à la cinquième, qui est nommée par des électeurs indépendants et non corrompus, elle est nécessairement choisie dans des classes riches, les dépenses exorbitantes des élections ne permettant pas aux personnes qui n'ont qu'une fortune modeste de se présenter comme candidats."

Le fait est que sur 658 membres du parlement (l'Angleterre en nommait 513, l'Irlande, 100, l'Ecosse, 45) il y en avait 16 nommés par l'influence du gouvernement, dit M. John Lemoine ; et 471 par l'influence de 144 pairs et de 124 grands propriétaires, 7 pairs seulement faisaient nommer 63 membres de la seconde chambre. Le duc de Norfolk en faisait nommer 11 ; les ducs de Rutland et de Newcastle, chacun 7.

25 villes d'Angleterre n'avaient pour électeurs que leur maire, leurs Aldermans et leurs principaux bourgeois, qui souvent n'étaient qu'un nombre de 12, quelques fois même de 6, dit Madam Roulin. En Irlande, 14 villes, nommant 15 membres, n'avaient pour tout que 180 électeurs. En Ecosse, les représentants des anciens tenanciers de la couronne, seuls électeurs des 33 comtés, étaient, en 1820, au nombre de 2,405, et il y avait tel comté qui n'en représentait que 6, tel autre que 12. Pour les bourgs, ils n'offraient pas moins d'inégalité dans la répartition des électeurs, et de variété dans le mode d'élections. Edinbourg, ville de plus de cent mille âmes, n'avait qu'un député, qui était nommé par 33 électeurs ; les 14 autres bourgs ne jouissaient point du droit d'élection directe ; chacun d'eux se composait de 4 à 5 localités qui avaient leurs délégués pris dans le corps municipal ; ces délégués (65 en tout) nommaient 14 membres de la chambre des Communes. 1,221 habitants participaient à la nomination des délégués ; or, quand on mettrait ces 1,221 électeurs indirects sur la même ligne que les autres, cela n'en ferait rendre pour l'Ecosse entière, que 3,659.

En résumé on trouverait :

En Angleterre	144 membres nommés par	2,912 électeurs.
En Irlande	15 " "	180 "
En Ecosse	45 " "	3,659 "

Total 204 membres nommés par 6,751 électeurs.

Et cependant, faut-il le dire ? les bourgs pourris avaient du bon. Comme le fait remarquer M. John Lemoine, c'était par cette porte qu'entraient des jeunes gens pleins d'avenir, mais sans fortune, et que la protection de quelque grande famille plaçait d'emblée sur la scène, dont leur pauvreté leur eût interdit l'accès. Ne l'oublions pas les plus grands hommes parlementaires de l'Angleterre, Pitt, Fox, Burke, Sheridan, Canning, Brougham, sont entrés dans le parlement par des

bourgs pourris ; de telle sorte que ces bourgs, qui faisaient la honte de la représentation anglaise, étaient particulièrement l'apanage et presque la seule ressource de ce qu'on appelle aujourd'hui les capacités. Aussi l'un des membres les plus distingués de la Chambre des Communes à cette époque, M. Milnes, écrivait-il vers 1842 : "Les destinées de notre pays dépendent beaucoup plus des personnes qui l'administrent et le guident que d'aucune mesure particulière de progrès et de réforme. . . . Elles reposent surtout sur le caractère de ceux qui composent la majorité dans la Chambre des Communes. Pour des hommes d'un caractère plus réfléchi qu'énergique, une élection contestée est déjà une entreprise très pénible ; déjà la Chambre des Communes est devenue moins distinguée, moins lettrée, moins propre à une discussion grave, moins attentive pour l'âge et l'expérience, plus passionnée pour les luttes personnelles, plus tolérante pour la trivialité et la grossièreté. Déjà la philosophie radicale se retire avec joie de cette arène pour aller retrouver ses livres ; déjà le gentilhomme conservateur retourne à ses occupations rurales, et l'homme de lettres à la contemplation plus paisible de l'art et de la nature ; déjà la science étroite et bornée, la volonté brutale, l'ambition grossière, envahissent la chambre et la mènent à ce terrorisme démocratique qui est la plaie des nations libres. Le penseur, paisible et laborieux, qui, sans aucun calcul d'ambition, est prêt à consacrer à son pays l'expérience de ses longs travaux, ne quittera plus son foyer et ses livres pour s'exposer à de pareilles épreuves. . . . Et quand vous aurez livré le parlement à de telles passions que les plus braves et les plus forts oseront seuls les affronter, vous aurez séparé les éléments d'action et de volonté des éléments de propriété et de réflexion, et d'un tel divorce, il ne peut sortir que du mal."

Malgré les grandes vérités aperçues par M. Milnes, il est bien évident aujourd'hui qu'il s'exagère la partie des faits ou des indices qui servaient de base à ses observations. Nous sommes en 1872, c'est-à-dire qu'il y a plus de trente ans que M. Milnes écrivait les lignes ci-dessus, et nous sommes encore si éloignés de l'invasion du terrorisme démocratique, que Sir Charles Dilke est resté tout à fait isolé, lors de sa tentative républicaine à la Chambre des Communes.

Maintenant, que le niveau de la représentation soit baissée en Angleterre, il n'y a pas à le nier ; à cet égard, M. Milnes avait prévu juste.

Quant aux philosophes et aux lettrés, non seulement les élections leur font peur, mais ils n'ont pas la bourse assez bien garnie pour affronter quelques centaines d'électeurs qui ont du goût pour les espèces sonnantes. C'est la même chose.

UN SOLITAIRE.

LES SIGNES MYSTÉRIEUX.

Les journaux continuent de parler des signes mystérieux qui paraissent en ce moment sur les vitres dans le sud de l'Allemagne et dans l'Alsace et la Lorraine.

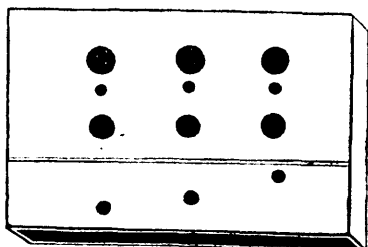
"Vous me demandez des renseignements sur les signes et les apparitions que l'on remarque par ici aux vitres des fenêtres ? Je suis à même de vous satisfaire, en vous citant des faits de fraîche date ; car chaque jour apporte quelque chose de nouveau.

"Ces signes ne se manifestent plus seulement de l'autre côté du Rhin, ils ont passé le fleuve et se reproduisent aussi en Alsace. Seulement ici, je ferai remarquer qu'ils sont moins effrayants qu'en Allemagne.

"C'est dans le Bas-Rhin, du côté de Wissembourg qu'on a vu les premières apparitions. Elles remontent le pays le long du Rhin et semblent s'approcher de la Suisse où peut-être elles seront bientôt signalées.

"Dans un grand nombre de communes du Bas-Rhin, on voit sur les vitres, avec des croix, des cœurs de Jésus ou de Marie. Hier, la supérieure des sœurs de Strasbourg a écrit en toute hâte au supérieur de son couvent d'ici, que sur leurs fenêtres on voit très distinctement l'image de la Sainte-Vierge représentant l'Immaculée Conception. . . . On nous écrit de Seltz ces jours-ci que sur les vitres des fenêtres des Frères de Marie, on distingue de petites et de grandes croix. Sur l'une des vitres, on remarque, en particulier, des ronds, les uns plus petits, les autres plus grands, qui imitent les boulets de canon et des balles du fusil.

"Voici, du reste, la figure qu'on nous envoie :



"Un brave instituteur du Bas-Rhin nous écrit les lignes que voici :

"Nous sommes dans un pays de véritables prodiges. Les mêmes phénomènes qui se sont produits à Reihl et à Mannheim, etc., de l'autre côté du Rhin, ont tout à coup fait irruption ici. Je refusais absolument de croire à ces choses, parce que je ne les avais pas vues. Aujourd'hui, je suis forcé de croire. Sur une fenêtre du village, j'ai vu un cavalier monté sur un coursier superbe. Ce cavalier a tout l'équipement de Napoléon Ier. Il porte son petit chapeau tricorne, une tunique et un petit pantalon blanc ; il est dans une attitude imposante et entouré de son état-major.

"Sur d'autres fenêtres, on peut voir des canons montés sur des voitures, des sentinelles, des cavaliers, etc. Ces sortes de figures sont permanentes ; il est impossible de les effacer avec n'importe quel acide : elles sont semblables à des photographies. Elles ne sont pas visibles de l'intérieur des chambres, mais seulement du dehors de la rue."

Ces faits sont-ils des avertissements du Ciel ? Assurément, oui, car le démon ne s'occuperait point à former des signes de croix, des statues de la Sainte-Vierge et autres merveilles propres à détruire son empire. — Et pour se pénétrer davantage de la vérité que nous avançons, nous n'avons qu'à remonter à l'origine de ces apparitions, et l'on verra parfaitement que ce sont des signes célestes et non des signes diaboliques. On sait que c'est pour confondre l'impie d'un instituteur, qui avait voulu faire disparaître la croix de son école que commença ce signe merveilleux. A peine eût-il été le crucifix,

que l'apparition d'une croix mystérieuse se fit voir, et les enfants s'écrièrent :

"Monsieur le Maître, la voilà, la croix." Par ce prodige, le Ciel a semblé dire : Vous voulez faire disparaître la croix, signe auguste de la Rédemption des hommes ; non elle ne disparaîtra pas, mais, au contraire, elle reparaitra ; elle triomphera, malgré la persécution prussienne. Et à dater de ce moment, cette merveille se perpétue fréquemment dans toutes les contrées en deçà et au delà du Rhin. — Tout cela nous démontre donc que c'est un signe du Ciel, un signe triomphal et non un signe de défaite pour la France : *In hoc signo vinces.* — Et ce qui confirme notre opinion, c'est que pour la France nous voyons les signes de croix mêlés à la douce image de la Vierge et autres signes protecteurs, tandis qu'au delà du Rhin ces signes sont accompagnés de têtes de morts et d'ossements.

CORRECTIONS.

Dans notre travail sur le Platon des Trois-Rivières, il s'est glissé plusieurs erreurs que nous tenons à corriger.

M. de Montmagny, successeur de M. de Champlain, arriva à Québec, le 11 juin 1636, ce n'est donc pas à cette date qu'il faut rapporter son voyage aux Trois-Rivières, mais seulement au mois de juillet suivant. Il fut plusieurs jours aux Trois-Rivières, ainsi que nous l'apprend l'abbé Ferland.

Dans la partie de notre travail qui a été publiée sur le No. 29 de l'*Opinion Publique*, au bas de la première colonne, on lit ce qui suit : "On voit qu'en 1607 il était tellement discrédité, etc." Evidemment, il faut lire ici en 1707 au lieu de 1607.

Dans la succession des gouverneurs des Trois-Rivières, lisez : M. de Beaucourt, au lieu de M. de Bécancourt.

M. de Louigny, au lieu de M. de Lauvigny.

M. des Jordis, au lieu de M. des Jords.

Nous nous empressons de réparer aussi une omission que nous avons faite : les troupes anglaises ont dû laisser les Trois-Rivières en 1849.

Il y aurait bien quelques autres fautes à relever, telles que *Anneau* pour *Ameau*, le *vallon* du *Grand Temps* pour le *vallon* du *Grand Leuys*, mais le lecteur aura fait ces corrections de lui-même.

MEINIER.

CAUSERIE.

Chacun prêche pour sa paroisse : voilà une vérité bien connue de tout le monde ; mais ce qui n'est pas moins vrai, c'est qu'aussi l'on ment pour sa paroisse. — Tout est beau, charmant, aimable, agréable, pittoresque, majestueux, sublime quand l'on parle de son village, de la petite rivière qui le sillonne, dont les eaux ont satisfait ses goûts natatoires et nautiques. — Rien n'est comparable au clocher sans flèche de l'église où l'on a été baptisé. — Pour un autre, cependant, dont les facultés visuelles ne sont pas ainsi préjugées, la chaumière est toujours la chaumière et la petite rivière reste pareillement la même.

Ces quelques remarques faites, je vous dirai lecteurs et lectrices, que je ne prêcherai ni ne mentirai nullement pour ma paroisse, et même ce n'est pas d'elle dont je viens vous parler :

J'étais encore très jeune quand pour la première fois j'entendis raisonner à mes oreilles les fameux noms de Cacouna, de Saratoga, de Caledonia, de Missenrie, de New-Port, de *Chafalaya River*. — Ces noms sonores se sont gravés dans ma mémoire et ont fini par devenir mon catéchisme de touriste. J'étais moi, aussi préjugé. — Parce que les gens de la fashion se cassaient la tête pour chercher un moyen de dépenser leur argent d'une manière distinguée — parce que l'on créait Newport le rendez-vous des nababs américains, des belles et des chevaliers favorisés de la fortune, fallait-il que, moi, je sacrifiasse mon opinion, mes goûts naturels sur l'autel d'une convention faite par quelques favoris de Mammon : c'est donner un par trop grand partage à la piastre au préjudice de l'intelligence et du mérite. Parce que quelques individus, souvent enrichis autant par accident que par leur habileté, voudront convenir que *Chafalaya River* soit déclarée la place officielle de la villégiature, faut-il croire comme eux ? De même qu'ils sont libres de choisir, ne le sommes-nous pas nous aussi ?

Vous avez messieurs les exclusivistes opulents, établi vos pénates fashionables à Cacouna. A force d'argent vous vous distinguez. — Rendus là, vous avez haussé les prix des hôtels et des agréments, afin que moi, petit avocat, je ne puisse aller avec vous. — Restez alors seuls, quant à moi Beauharnois me satisfera, et je ne vous garderai pas rancune.

Ici, j'aurai presque tout ce que vous avez et à meilleur marché, et vous avec votre fortune colossale, rongés par vos conventions d'exclusivisme, vous ne pourrez accaparer tout le bon air. — J'en aurai aussi ma part comme vous, comme vous je ferai des tours de chaloupe. — Comme vous je mangerai des gibelotes ; je ferai des piques-niques et j'aurai aussi la paix quand je le désirerai — ce qui vous sera refusé à Cacouna, à Newport etc., etc.

Le fait de se décentraliser de la ville pour se centraliser à la campagne me paraît fort drôle et illogique — vous voulez aller à la campagne — ce n'est pas alors Cacouna qu'ils vous faut choisir pour votre séjour d'été, non plus Saratoga — Là vous serez encore en ville — Tout y a les allures de la cité que vous laissez.

Sont-ce les bals, la fanfare, du bruit, de l'écho, du retentissement que vous cherchez ? N'en avez-vous pas eu assez l'hiver dernier.

Vous voulez rêver un peu, mettre un peu de poésie dans votre vie — la pêche, la chasse, un tour de chaloupe sur notre beau fleuve, une promenade au Buisson, une excursion dans nos îles vous fourniront l'occasion de vous satisfaire.

Vous ne voulez pas sacrifier votre confort à un peu de plaisir champêtre ? Venez ici, vous jouirez de l'un sans perdre l'autre. Nous avons de bons et beaux hôtels pour vous recevoir. — Les maisons Rapin, Préjent, Brossoit et Kelly peuvent souffrir la comparaison avec les premiers hôtels de Montréal. — En outre vous pourrez vous procurer à bon marché des logis privés, si le cœur vous en dit : c'est ce que beaucoup de familles ont fait et ont été obligées de faire, vu l'encombrement des hôtels, tout en prenant leur repas à ces derniers.

Quant aux agréments de Beauharnois, ils ne laissent rien à désirer pour un amateur de la vie champêtre, pour un touriste en villégiature.

Le matin, une promenade à pied, à la Pointe St. Louis est le meilleur et le plus agréable exercice que l'on puisse prendre.